

Les archives communales transférées à Troyes



Un minutieux transfert des archives communales.

Les documents – vieux de plus de deux cents ans pour certains – ont été transférés aux archives départementales.

À la demande de la municipalité, les archives communales ont été transférées aux archives départementales situées à la cité des Vassales à Troyes.

Le premier registre de l'état civil date de 1610

Le maire, Pascal Bougault, précise : « Nous ne sommes pas à l'abri d'un sinistre, incendie, dégât des eaux..., ce serait dommage que ces archives soient abîmées ou détruites. Aux archives départementales, elles sont en sécurité et resteront en bon état de conservation. »

Nicolas Dorhmann, directeur des archives et du patrimoine, a dirigé cette opération, il a récupéré la précieuse mémoire du village : délibérations de conseils municipaux, plans, documents financiers, militaires, administratifs, registres de l'école communale... vieux de plus de deux cents ans pour certains. Le premier registre de l'état civil date de 1610.

Ces archives seront toujours disponibles aux archives départementales en accès libre et gratuit après leur remise en état et leur affectation. L'état civil et le plan cadastral peuvent déjà être consultés en ligne.

Archives départementales de l'Aube,
cité des Vassales, 131, rue Étienne-Pédrion,
10000 Troyes. Tél. 03 25 42 52 62.

préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)